

L'Académie des Beaux-Arts en séance à Arles

<u>L'Académie des Beaux-Arts</u> se rendra à Arles les mardi 2 et mercredi 3 novembre. Pour l'occasion, les membres et correspondants de l'Académie visiteront l'Ecole nationale supérieure de la photographie d'Arles, réalisée par l'architecte Marc Barani (membre de la section d'architecture de l'Académie), la Fondation Luma, le musée Réattu ainsi que l'atelier du photographe Lucien Clergue, membre regretté de l'Académie.

Séance plénière hebdomadaire

Pour la troisième fois depuis sa création en 1816, l'Académie des beaux-arts tiendra par ailleurs sa séance plénière hebdomadaire du mercredi 3 novembre de manière décentralisée et publique. Cette séance aura lieu de 14 heures 30 à 16 heures 30 dans la salle d'honneur de l'Hôtel de ville d'Arles, à l'invitation de Patrick de Carolis, maire de la ville et lui-même membre de l'Académie des beaux-arts.

Inscription obligatoire auprès de catherine.vivier@academiedesbeauxarts.fr

L'Académie des Beaux-Arts

Instance consultative des pouvoirs publics, composée de 63 membres, 16 membres associés étrangers et 63 correspondants, l'<u>Académie</u> conduit, en dehors de ses missions de soutien à la création artistique et de défense du patrimoine artistique de la France, une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique lors de ses séances hebdomadaires au cours desquelles elle convie régulièrement des personnalités du monde culturel et politique à intervenir.

En savoir plus

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Composée de 63 membres, 16 membres associés étrangers et 63 correspondants, elle encourage la création artistique dans toutes ses formes d'expression par l'organisation de concours, l'attribution de prix qu'elle décerne chaque année, le financement de résidences d'artistes, l'octroi de subventions et veille à la défense du patrimoine culturel français.

Elle assure également la gestion d'importantes fondations culturelles

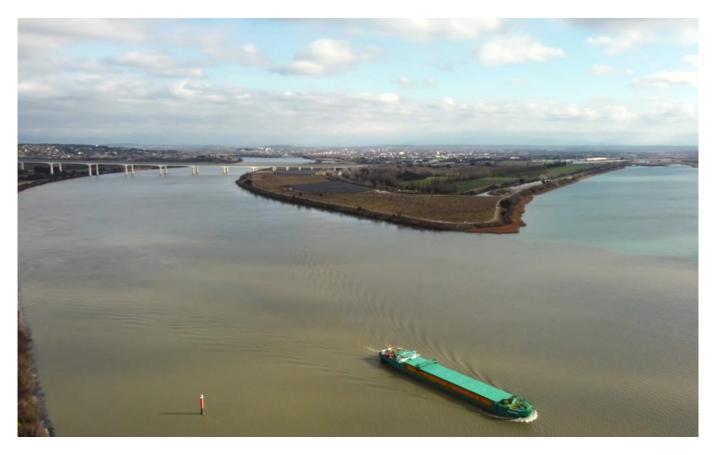
Instance consultative des pouvoirs publics, l'Académie conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importantes fondations culturelles telles que le Musée Marmottan Monet (Paris) et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maisonatelier Lurçat (Paris), la Villa Les Pinsons (Chars) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est



copropriétaire. MH

Académie des Beaux-Arts, Paris

Zone d'emploi : Avignon aspire de plus en plus le Gard



C'est officiel! Selon <u>l'Insee</u> (Institut national de la statistique et des études économiques) la zone d'emploi d'Avignon compte désormais davantage de communes gardoise et buccorhodaniennes que de vauclusiennes. Une réalité qui met de plus en plus en lumière les incohérences des frontières départementales.

En redéfinissant le périmètre des zones d'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Insee a établi que la



région comptait désormais 22 zones contre 18 en 2010. Intégrant de nouvelles méthodes afin d'harmoniser les possibilités de comparaison au niveau européen, ce zonage détermine un territoire à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Pour l'Insee, « il s'agit de l'espace le plus pertinent pour étudier le fonctionnement du marché du travail et pour adapter localement les politiques de l'emploi ».

Cette réévaluation des frontières 'économiques' de nos territoires fait ainsi notamment apparaître les zones d'emploi de Carpentras et de Valréas (jusqu'alors intégrées à celle d'Avignon) ainsi que celle de Bollène-Pierrelatte (rattachée jusqu'à présent à Orange).

Avignon dépasse les frontières

Déjà principale zone d'emploi de Paca dépassant les frontières régionales en 2010, le bassin de vie de la cité des papes ne fait que renforcer ce déséquilibre 10 ans plus tard. Ainsi à ce jour, la zone d'emploi d'Avignon comprend 15 communes gardoises (Les Angles, Aramon, Domazan, Estézargues, Fournès, Lirac, Montfrin, Pujaut, Rochefort-du-Gard, Roquemaure, Sauveterre, Saze, Tavel, Théziers et Villeneuve-lès-Avignon) pour 'seulement' 13 vauclusiennes (Althen-des-Paluds, Avignon, Bédarrides, Caumont-sur-Durance, Châteauneuf-de-Gadagne, Entraigues-sur-la-Sorgue, Jonquerettes, Morières-lès-Avignon, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sorgues, Vedène et Velleron). A cela s'ajoutent 8 villes des Bouches-du-Rhône (Barbentane, Cabannes, Châteaurenard, Eyragues, Graveson, Noves, Rognonas et Verquières). Comme dans le même temps, l'Insee a 'détaché' plus d'une soixantaine de communes vauclusiennes jusqu'alors rattachées à Avignon et désormais intégrées dans les zones d'emploi de Valréas, Carpentras, Orange et Cavaillon ce contraste est maintenant encore plus saisissant : Avignon s'étend plus en Occitanie qu'en Vaucluse.

« Avignon s'étend plus en Occitanie qu'en Vaucluse. »

Alors que le Vaucluse est déjà le département où la part des emplois occupés par des personnes résidant à l'extérieur est déjà la plus importante de la région, pour le bassin de vie d'Avignon, à cheval entre 3 départements et 2 régions, ce déséquilibre est encore plus marqué. Ainsi, plus de 40% des emplois du Grand Avignon sont occupés par des non-résidents aux premiers rangs desquels figurent des Vauclusiens (près de 15 000 personnes habitants dans une autre commune), des Gardois (plus de 6 000) et des Buccorhodaniens (près de 4 000). Et si au sein du Grand Avignon, le nombre d'emplois a très légèrement progressé entre 2006 et 2016 (+ 0,6 % en moyenne par an), c'est avant tout les territoires qui l'entourent qui en ont profité. En 10 ans, de nombreux actifs ont ainsi quitté le Grand Avignon tout en continuant à venir y travailler chaque jour. Ils se sont installés dans plusieurs intercommunalités voisines où le nombre de navetteurs (ndlr : un navetteur est un actif qui quitte sa commune de résidence quotidiennement pour aller travailler) a fortement progressé, notamment les communautés d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV) à l'est, Terre de Provence au sud et Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove) au nord.

« Ne rien faire pour adapter les frontières à la réalité du territoire devient un crime



contre l'emploi. »

Tout ceci n'est pas sans conséquence sur 'l'optimisation' des performances économiques de ce territoire où entrepreneurs, élus locaux et citoyens résidents constatent régulièrement les difficultés liées aux frontières départementales et régionales en matière de transport, de santé, d'éducation (2 zones de vacances scolaires), de sécurité, d'emploi...

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'Insee a revu le périmètre des zones d'emploi avec pour objectif de proposer une meilleure vision du territoire afin d'adapter localement les politiques de l'emploi. Constater que le Vaucluse est l'un des départements les plus pauvres de France c'est un début, ne rien faire pour adapter ses frontières à la réalité de son territoire devient un crime contre l'emploi.

Valréas et la question de la Drôme provençale

Bien que championne dans ce domaine, la cité des papes n'a plus l'exclusivité du franchissement des limites régionales. Désormais, les zones d'emplois de Bollène-Pierrelatte et de Valréas se composent majoritairement de résidents d'Auvergne-Rhône-Alpes (70% pour Bollène-Pierrelatte et plus de 50% pour Valréas).

« Quel sort pour la Drôme provençale ? Auvergne-Rhône-Alpes ou Paca ? »

Outre 4 communes vauclusiennes (Bollène, Lamotte-du-Rhône, Lapalud et Mondragon) la zone d'emploi de Bollène-Pierrelatte comprend 8 communes ardéchoises et 17 drômoises. Pour Valréas, la zone d'emploi compte 23 villes vauclusiennes (Beaumont-du-Ventoux, Brantes, Buisson, Crestet, Entrechaux, Faucon, Grillon, Malaucène, Puyméras, Rasteau, Richerenches, Roaix, Sablet, Saint-Léger-du-Ventoux, Saint-Marcellin-lès-Vaison, Saint-Romain-en-Viennois, Saint-Roman-de-Malegarde, Savoillan, Séguret, Vaison-la-Romaine, Valréas, Villedieu et Visan) ainsi que plus de 90 communes drômoises, dont Nyons, essentiellement rattachées jusqu'à maintenant à Montélimar. Là encore, sans attendre les répercussions kafkaïennes que pourrait avoir sur l'Enclave le reconfinement de la Drôme aujourd'hui dans le collimateur du Gouvernement en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19, ce redécoupage de l'Insee pose la question du sort de la Drôme provençale : Auvergne-Rhône-Alpes ou Paca ?

Et dans le reste du Vaucluse ?

Dans le reste du Vaucluse, la zone d'emploi de Carpentras totalise 29 communes. L'emploi s'y organise autour de deux pôles : Carpentras et Monteux. Monteux, pôle résidentiel (0,8 emploi par actif occupé résident) à la démographie parmi les plus dynamiques de la région, illustre parfaitement la mutation de nos territoires favorisée par une grande mobilité. Les Montilliens sont ainsi 1 606 à travailler dans leur commune de résidence et sont 836 à se rendre à Carpentras pour leur emploi alors qu'ils sont 1 238 à aller sur la zone d'Avignon (717 à Avignon, 257 à Sorgues et 264 au Pontet).

Pour celle de Cavaillon (qui intègre Apt), ce nombre de communes s'élève à 54 dont 11 étaient auparavant rattachées à la cité des papes (dont 5 communes des Bouches-du-Rhône - Eygalières,



Mollégès, Orgon, Plan d'Orgon et Saint-Andiol) et 1 à Manosque.

« 2 600 Vauclusiens habitant le Sud-Luberon travaillent sur Aix. »

Pour sa part, la zone d'Orange comprend 16 communes dont 3 étaient associées à Avignon dans la précédente étude de l'Insee (Châteauneuf-du-Pape, Courthézon et Gigondas). Le secteur de la cité des princes présente par ailleurs la spécificité de concentrer un maximum d'emploi dans la ville la plus peuplée du territoire : plus de la moitié des actifs occupés y travaillent.

Enfin, concernant le Sud-Luberon on dénombre 21 communes de Vaucluse autour de Pertuis à faire partie de la zone d'Aix-en-Provence. Dans ce cadre, ils sont près de 2 600 à quitter chaque jour le département pour travailler sur Aix. A cela s'ajoute plus de 700 Vauclusiens employés sur Marseille (418 pour Pertuis et 309 pour Avignon).

Provence prestige : Invitation au salon Virtuel

Du 19 au 23 novembre, c'est donc sur une plateforme numérique que près de 70 artisans présenteront une sélection de produits, tous respectueux du savoir-faire et des traditions provençales, avec la possibilité d'achats en ligne en quelques clics. Cette 27° édition inédite recréera – presque – les conditions réelles du salon grâce à la mise en ligne, pour chacun des exposants, de photos, vidéos et des mises en contact possibles par visio, appels ou tchats 'visiteurs' afin de s'immerger encore plus dans chaque univers. Provence Prestige, ce sera également des conférences en live et des démonstrations de cuisine, elles aussi en ligne, avec le fameux influenceur Hervé Cuisine.

11 Vauclusiens

11 Vauclusiens prennent part au salon arlésien. Ce sont : <u>Jimmy Artwood</u> (mobilier design) ; DAMC Créateur (création textile inspiration art provençal du XVIIIe siècle, sacs) ; <u>1909 rideaux en buis</u> (rideaux en perles de buis) ; <u>Maison Lesage chocolaterie</u> (maître artisan chocolatier); <u>Nougats Silvain</u> (paysans nougatiers); <u>Escargots de Roussillon</u> (ferme hélicicole) ; <u>Gaïette</u> (bijoux en tissu recyclé); Charcuterie Pinel (et boucherie bio); Bio gourmet ; <u>Nougats Laurmar</u> (nougats parfumés) ; <u>les Délices du Luberon</u> (tapenades et spécialités).

Comment faire ses achats?





Se rendre sur www.provenceprestige.com puis naviguer entre les secteurs représentés : Gastronomie, Maison & Décoration ou encore Mode & Accessoires et les exposants. Se rapprocher des exposants si vous avez besoin de compléments d'information (visio, appels ou tchats 'visiteurs'). Mettre les produits dans le panier d'achat. Effectuer son paiement en ligne. Pour récupérer ses achats : click and collect, envoi postal à domicile ou drive à la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles le lundi 23 et samedi 28 novembre.

Hervé cuisine en invité du salon

Né à Martigues, <u>Hervé Cuisine</u> est un influenceur cuisine bien connu. Sa chaîne Youtube et sa page Facebook comptent plus d'1 million de followers/abonnés. Son site Internet se place quant à lui dans le top 3 des blogs de cuisine français. Il y partage chaque semaine des recettes de cuisine avec des tutos simples et faciles à réaliser. Il présentera pendant le salon plusieurs exposants du secteur 'Gastronomie' et partagera quelques-uns de ses secrets lors de démonstrations de cuisine à découvrir sur <u>www.provenceprestige.com</u>

Arles : redresser les comptes et surveiller le temps de travail des agents municipaux

17 décembre 2025 l



Ecrit par le 17 décembre 2025



La <u>chambre régionale des comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur</u> vient de publier son rapport sur la gestion de <u>la commune d'Arles</u> à compter de 2012. L'organisme de contrôle appelle notamment la Ville « à poursuivre ses efforts de redressement des comptes, en exploitant notamment les marges dont elle dispose en matière de ressources humaines. »

« Malgré une amélioration certaine, son épargne ne lui permet toujours pas de financer ses investissements au moyens de ses ressources courantes, constate dans sa synthèse la chambre régionale des comptes. Son endettement très important s'est aggravé, en passant de 100 M€ au 1er janvier 2012 à près de 110 M€ au 31 décembre 2018. S'agissant des ressources humaines, la chambre constate que les dépenses de personnel ont diminué entre 2012 et 2018, suite au transfert à <u>la communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette</u> des 84 agents en charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères. Elle relève toutefois qu'entre 2012 et 2016, les charges totales de personnel ont progressé de 4,53 %, mais près de deux fois moins vite que celles de l'ensemble des communes françaises.

Si la progression de ces dépenses est contenue, elles représentaient, en 2017, près de 61 % des charges courantes de fonctionnement, soit 2,6 % de plus que dans les communes appartenant à la même strate. »

« Nombreuses marges de manœuvre financières concernant la gestion des ressources humaines. »

« La gestion des ressources humaines recèle, à cet égard, de nombreuses marges de manœuvre financières, poursuit l'organisme de contrôle. Entre 2012 et 2018, 114 postes en équivalent temps plein travaillé ont été supprimés, dont les 84 précités. Cependant, entre 2012 et 2016, le nombre de postes pourvus par des emplois permanents et non-permanents n'a baissé que de 0,5 %, quand les effectifs des communes de la même strate diminuaient de 2,2 %.

La chambre a relevé de nombreuses irrégularités en matière de gestion des ressources humaines qui, mises bout à bout, représentent des montants particulièrement significatifs. Dans un certain nombre de cas, les règles qui ont été fixées par la collectivité, via ses propres délibérations, ne sont pas respectées. Il en est ainsi des rémunérations accessoires dont ont bénéficié les collaborateurs du cabinet du maire, des versements indus d'indemnités d'astreintes au profit des trois directeurs généraux des services adjoints, de la prime de fin d'année versée sans base légale solide à tous les agents et de l'attribution de la nouvelle bonification indiciaire, de manière indue, à la quasi-totalité des titulaires et stagiaires. Par ailleurs, les primes ne sont pas modulées en fonction de la manière de servir. De même les règles adoptées par la commune en matière de promotions de grades et d'avancements d'échelons sont particulièrement favorables aux personnels. »

« La commune doit lutter plus énergiquement contre l'absentéisme. »

« Le temps de travail des agents municipaux doit être mis en conformité avec la réglementation et la commune doit lutter plus énergiquement contre l'absentéisme. En effet, la durée légale du temps de travail (1 607 heures par an) n'est pas respectée (1 500 heures par an pour les agents sur cycle hebdomadaire de 39 heures). L'absentéisme pour causes médicales et accueil d'un enfant atteint un niveau inquiétant, puisque son taux s'est établi à plus de 17 % en 2016 et en 2017. Alors même que la durée légale du temps de travail n'est pas respectée, de nombreuses heures supplémentaires sont rémunérées irrégulièrement, sur la base de délibérations insuffisamment précises et en l'absence de 'pointeuses'. En ce qui concerne les subventions aux organismes privés, la chambre relève que la commune renouvelle chaque année, de manière quasi automatique, une subvention de 300 milliers d'euros au bénéfice de l'association organisant les rencontres internationales de la photographie, sans avoir analysé suffisamment l'exécution de la convention d'objectif et de moyen signée pour l'exercice précédent. »

Retrouvez ici le rapport complet de la Chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur la commune d'Arles.



Arles : une édition 2020 numérique pour le salon 'Provence prestige'



Du 19 au 23 novembre prochain se tiendra la 27ème édition de 'Provence prestige', le salon arlésien réunissant artisans, créateurs et producteurs de Provence. Mais cette année, Covid-19 oblige, le salon se déroulera uniquement sur internet.

Chaque année depuis 1994, ils sont 25 000 visiteurs en moyenne à se rendre au salon 'Provence Prestige' à la recherche d'objets d'art uniques, de gourmandises et de souvenirs en tous genres auprès des 170 artisans provençaux, autant d'ambassadeurs venus présenter leurs savoir-faire. Malheureusement, depuis quelques semaines, la situation sanitaire oblige l'équipe organisatrice à se replier sur la toile pour une 27ème édition qui sera 100 % numérique. Si le salon ne se déroulera pas dans sa configuration



habituelle, il prendra toutefois la forme d'une une visite virtuelle avec l'ambiance, les animations, les ambassadeurs et les produits phares qu'il sera possible de commander en ligne. Les organisateurs vont également mettre en place un système de drive à disposition des professionnels au Palais des Congrès d'Arles pour que les clients puissent retirer leurs commandes les lundi 23et samedi 28 novembre. Quant au Salon 'Chocolat & Gourmandise' prévu du 4 au 6 décembre avec la participation de Cyril Lignac, il est maintenu pour le moment.

www.provenceprestige.com

Arles : 'Agir pour le vivant', le festival pour envisager autrement notre rapport à la nature

17 décembre 2025 |



Ecrit par le 17 décembre 2025



Du 24 au 30 août à Arles, le festival 'Agir pour le vivant' accueille une centaine d'intervenants, des débats, des ateliers, des conférences, des expositions et le lancement d'expérimentations dans la durée pour un évènement qui prend ses racines dans la biodiversité et le lien social.

Initié par l'ancienne ministre de la Culture Françoise Nyssen, le festival 'Agir pour le vivant' est de retour



du 24 au 30 août en terres arlésiennes. Ouvert à tous, il accueillera cette année une centaine d'invités venus de tous les horizons : écrivains, scientifiques, économistes, philosophes, entrepreneurs, botanistes... parmi lesquels <u>Edgar Morin</u>, <u>Pierre Rabhi</u> ou encore l'actrice <u>Marion Cotillard</u>. A chaque jour sa thématique qui sera toujours abordée sous l'angle multidisciplinaire : économie, politique, agriculture, médecine, culture, etc. Plus qu'un espace de réflexions, 'Agir pour le Vivant' vise aussi à organiser dans la durée un programme d'expérimentations territoriales afin de repenser la manière avec laquelle l'ensemble du vivant se côtoie et notre façon d'habiter le monde aujourd'hui.

Programme complet disponible ici

Arles : un Jardingue réalisé par des artistes s'est installé quai de la Gabelle et ça vaut le coup d'œil ! 17 décembre 2025 |



Ecrit par le 17 décembre 2025



La compagnie Ilotopie invite le public en son Jardingue : un chemin de rencontres artistiques qui respire la poésie et l'imaginaire. Habituellement programmée aux quatre coins du monde, Ilotopie pose ses valises sur ses terres d'origines le temps d'une saison estivale inédite, pour offrir au cœur de l'été 10 rendez-vous uniques.

17 décembre 2025 l



Ecrit par le 17 décembre 2025

Un parcours ludique

Jardingue est un parcours ludique et artistique d'un kilomètre, aménagé au cœur des 10 hectares de la friche des anciennes Papeteries Etienne. Ouvert à tous les publics et gratuit, il favorise des rencontres intimes et ponctuelles : l'art retrouve ici sa fonction de lien social. Une balade sensorielle et émotionnelle mise en œuvre par des artistes dont de nombreux 'locaux' issues de nombreuses disciplines : spectacle vivant, installations plastiques, photographies, musiques, work-in-progress et ateliers participatifs le temps de 10 soirées.

Plus précisément

Au long d'un parcours pittoresque, les émotions portées par les artistes passent aux marcheurs : une scène embusquée dévoile un chant, un bosquet libère un geste, un cheval danse, un cri surgit, un ange passe, une odeur affole, une sirène démarre. Au-delà d'un folklore, Jardingue s'installe dans le banal, dans le détissé, dans la vacuité des espaces désincarnés et, là, se glissent des scènes innommables, déréférencées, mais pourtant vivantes, réelles, fortes, émouvantes. Le promeneur attrape le sens du circuit et découvre boucles artistiques, diffusions sonores, ambiances, sculptures, photographies, corps en mouvements, performances équestres et champs d'expériences culturelles, de l'architecture à la permaculture. Les artistes se relaient pour assurer un bouquet d'émotions permanent à ces publics en mouvement.

A ne pas manguer

Les Matins d'Arles : mises en bouche itinérantes tous les matins du 21 au 25 juillet et du 28 juillet au 1er août dans le cœur de la ville, présentant les artistes et performances du jour.

Un Jardingue signé

Le jardingue est signé Ilotopie avec la participation des compagnies et artistes : Os Filos do Vento ; Gratte-Ciel; Cie S /; La Micro Cie; Cie Lr; Artéchanges; Bailly Cie; Bazar Palace; MAB /; Bitume Palace; La Rumeur; Henri Maquet; Karnavire; Corbeau Blanc; Le Peuple est Joyeux; Laurent Kapnik; Éléphant Vert ; Etienne Racine ; Jonathan Pierredon ; Katharine Cooper ; Pia Hinz.

Les infos pratiques

Jardingue. Jusqu'au 1^{er} août, 10 représentations de jardin-spectacle renouvelées chaque jour.

Lundi 20 au vendredi 24 juillet et du lundi 27 juillet au samedi 1er août. De 18 à 22 heures. Papeterie Etienne. 13 200 Arles. Entrée par le quai de la Gabelle. Entrée libre. Jauge de 500 personnes simultanées. Tout public. Buvette et encas sur place. Programme du jour sur www.jardingue.org et Facebook Cie ilotopie.



Arles : Patrick de Carolis élu à la présidence de l'ACCM



Le maire d'Arles Patrick de Carolis vient d'être élu à la tête de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM). Seul candidat à se présenter, l'ancien journaliste, connu du public pour avoir présenté 'Des Racines et Des Ailes' et avoir été président-directeur général de France Télévisions de 2005 à 2010, a obtenu 40 voix sur 44 votants à l'issue du conseil communautaire. Une première depuis la création de l'ACCM puisqu'il devient le premier maire de la ville centre à présider la communauté d'agglomération.

Visiblement ému, Patrick de Carolis a tenu à saluer le travail de son prédécesseur Claude Vulpian avant de déclarer : « Une nouvelle page s'ouvre désormais. Nous allons devoir porter un nouveau projet de territoire. Pour cela il nous faudra dépasser nos propres égoïsmes et incarner une nouvelle gouvernance. C'est la raison pour laquelle j'aborde cette présidence avec un esprit collégial. » Première mesure de sa gouvernance, celle de s'entourer d'un conseil des maires constitué des cinq édiles de l'intercommunalité en les faisant élire aux cinq premiers postes de vice-présidents : Marie-Rose Lexcellent (Saint-Martin-de-Crau), Lucien Limousin (Tarascon), Roland Chassain (Saintes-Maries-de-la-Mer), Christian Gilles (Boulbon) et Laurie Pons (Saint-Pierre-de-Mézoargues). Un second conseil communautaire destiné à





compléter le tableau des vice-présidents devrait se tenir d'ici la fin du mois de juillet.